



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

**BRIANÇONNAIS**

BP 28  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

## **DECISION DU PRESIDENT**

### **N°2022AJMP63**

**Objet : attribution marché de travaux d'extension du réseau d'assainissement dans le secteur d'altitude de l'Aravet sur les Communes de la Salle les Alpes et Saint Chaffrey**

#### **Contexte :**

Le secteur de l'ARAVET entre les Communes de La Salle les Alpes et de Saint Chaffrey, présente deux restaurants d'altitude d'une capacité importante, dotés chacun de système d'assainissement non collectif. Ces traitements sont obsolètes et créent des désagréments en période de pleine affluence.

La Communauté de Communes du Briançonnais a décidé de raccorder ces deux restaurants au réseau d'assainissement collectif présent sur le secteur de Serre Ratier.

Ainsi, une consultation a été lancée par la collectivité le 2 juin 2022, sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique. La remise des offres était fixée au 20 juin 2022.

La consultation comprenait un lot unique.

Trois candidats ont déposé une offre.

#### **Ceci exposé**

**Monsieur Le Président de la Communauté de Communes du Briançonnais,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-10 ;

**Vu** les articles L. 2123-1 et R.2123-1 1° du code de la commande publique relatifs aux marchés à procédure adaptée ;

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire en date du 24 juillet 2020, donnant délégation au Président, notamment pour prendre toutes décisions relatives aux marchés de travaux d'un montant de moins de 250 000 € HT, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

**Considérant** la consultation lancée en procédure adaptée ouverte, en vue de conclure le marché de travaux d'extension du réseau d'assainissement dans le secteur d'altitude de l'Aravet sur les Communes de la Salle les Alpes et Saint Chaffrey et, dont l'avis d'appel à concurrence a été envoyé pour publication au BOAMP (avis n° 22-78064) le 2 juin 2022 ;

**Considérant** les offres reçues en date du 20 juin 2022 ;

**Considérant** le rapport de présentation et d'analyse des offres, ainsi que l'avis de la Commission des Marchés à Procédure Adaptée en date du 7 juillet 2022 ;

**DECIDE**

005-240500439-20220718-2022AJMP63-DE  
Reçu le 18/07/2022  
Publié le 18/07/2022

**ARTICLE 1 :**

d'attribuer à la Société Maxime WEILER dont le siège social est situé Lieudit Guillaume à Eygliers (05600), le marché de travaux d'extension du réseau d'assainissement dans le secteur d'altitude de l'Aravet sur les Communes de la Salle les Alpes et Saint Chaffrey pour un montant de 121 761,70 € HT soit 146 114,04 € TTC.

**ARTICLE 2 :**

Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Briançon, le

**18 JUIL. 2022**

Le Président  
**Arnaud MURGIA**

**18 JUIL. 2022**



Décision transmis en Préfecture le :

La présente décision peut être déférée dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication